



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-6906>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **26-6906**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24740011200063

Ville : CRUSEILLES

Code postal : 74350

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 74

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://dl.aws-achat.info//avis/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=74380>

Identifiant interne de la consultation : 2026 TRA 01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Jean-François Exertier - Service Etudes - Programmations structurantes

Numéro de téléphone du contact : +33 450081601

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 19/02/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Oui

Nombre maximum de candidats : 3

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : L'entreprise générale (ou une des entreprises d'un groupement d'entreprises de travaux) sera désignée mandataire du groupement en phase de Conception et de Réalisation. La compétence d'un Architecte habilité à exercer la profession d'architecte en France conformément à la loi n°77-2 du 03 janvier 1977 modifiée sur l'architecture. En cas de sous-groupement de la composante de maîtrise d'oeuvre, l'Architecte est le mandataire du sous-groupement. En cas d'attribution du contrat à un groupement, l'acheteur se réserve la possibilité d'imposer la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire au motif que, conformément à l'article R2142-22 du code la commande publique, en procédure de conception réalisation

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MARCHE DE CONCEPTION - REALISATION POUR LA REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE A ANDILLY (74350)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45214200

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché est un marché public global de conception-réalisation, en application de l'article L.2171-2 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un marché de travaux confiant à un opérateur économique une mission portant à la fois sur l'établissement des études de conception et sur l'exécution des travaux. Le présent marché est passé selon une procédure adaptée, en application de l'article R.2123-1 du Code de la commande publique, et se déroule en deux phases successives : - une phase de sélection des candidatures - une phase de remise des offres

Lieu principal d'exécution du marché : 837 Route de Vers 74350 - ANDILLY

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/01/2026